n°88
LE MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT DU LOT

CONTACT de tous les LOTOIS

LOT
LE DÉPARTEMENT

www.lot.fr | février 2014

UN BUDGET POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

SANTÉ
UN REMÈDE CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL

ENVIRONNEMENT
AU COLLÈGE, ON COMPOSTE

ÉCONOMIE
LES BONS CHIFFRES DU TOURISME LOTOIS

Nadège Grimal,

36 ans,
infirmière puéricultrice,
centre médico-social de Figeac

« Les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) accompagnent et soutiennent les parents et leurs enfants entre 0 et 6 ans. En tant que puéricultrice, je veille à leur suivi au quotidien. J'interviens à plusieurs niveaux pour répondre aux interrogations des parents (conseils, alimentation...) et assurer le développement de l'enfant : cela est possible dès la sortie de la maternité lors d'une visite à domicile proposée aux nouveaux parents, au centre médico-social lors de permanences sans rendez-vous. J'effectue également le suivi des assistantes maternelles de mon secteur. Actuellement, je suis en formation dans le but d'être référente pour accompagner les mamans qui allaitent. Il est indispensable d'être au plus près des préoccupations des parents ».

Le Département proche de vous

LOT
LE DÉPARTEMENT

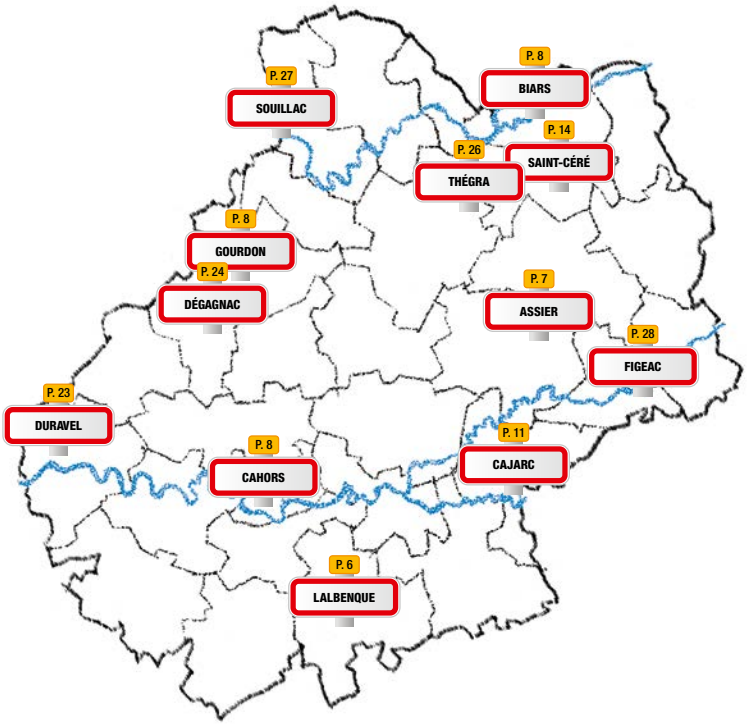

Libre

Après 1 139 jours de détention, 1 139 jours d'angoisse et d'attente, DANIEL LARRIBE a retrouvé la liberté.

Ingénieur employé du groupe Areva, originaire de Saint-Céré, Daniel Larribe avait été enlevé avec trois autres Français, Thierry Dol, Marc Feret et Pierre Legrand, le 16 septembre 2010 à Arlit, un site d'extraction d'uranium dans le nord du Niger. Les otages étaient détenus par un groupuscule d'Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique).

Jour après jour, Françoise Larribe n'a eu de cesse de se battre pour la libération de son mari, elle qui avait été détenue à ses côtés durant cinq mois et demi. Un comité de soutien s'est mis en place. Le Lot a répondu présent. Un premier portrait de Daniel Larribe, ainsi que ceux des autres trois otages, a été accroché sur la façade du siège du Département à Cahors et sur la Maison du Département à Saint-Céré. Et d'autres banderoles ont ensuite fleuri sur plusieurs frontons de mairies à travers le Lot, dont l'une à Saint-Céré. C'est Daniel Larribe, libéré le 29 octobre 2013, qui est venu la décrocher le 12 novembre, devant ses proches. Un moment d'émotion et de liberté pour l'ex-otage qui déclarait : *« Je suis heureux de reprendre vie ».*

sommaire

4 PAROLES DE LOTOIS

6 SOCIAL
Les maisons de santé se développent

8 ROUTES
Tout savoir sur les chantiers en cours

9 SERVICES PUBLICS
L'union de quatre laboratoires départementaux

10 JEUNESSE
Les Conseillers généraux jeunes au travail pour les collèges

11 ENVIRONNEMENT
Des tonnes de déchets évitées grâce au compostage

12 DÉMOCRATIE
Le calendrier des prochaines élections

13 ÉCONOMIE
Le tourisme lotois en chiffres

17 À LA UNE
Tout savoir sur le budget du Département : 245 M€ au service des Lotois.
Illustration des actions mises en œuvre avec une BD du dessinateur lotois Christian Verdun.

Expression démocratique

22 GROUPES POLITIQUES

23 SPORT
La randonnée fédère 1 200 licenciés

24 HEUREUX D'ÊTRE LOTOIS
À Dégagnac, la vie épicée de la famille Latour

26 PATRIMOINE
La charte de Thégra, nouveau trésor des Archives départementales

27 LECTURE
« Trois petits pois » pour Premières pages

28 CULTURE
2 500 élèves dans les écoles de musiques lotoises

30 AGENDA

Future cité scolaire de Luzech. Conception Cabinet LCR/Fresquet

Votre trimestriel Contact lotois est diffusé par La Poste et par Adrexo dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous avez connaissance d'un problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter au **05 65 53 40 00**

Contact lotois est un magazine édité par le Département du Lot et diffusé gratuitement. Directeur de la publication : Willy Luis, directeur général des Services du Département. Rédaction et coordination du magazine : service Communication. Responsable de la rédaction : Jean-Louis Barrère. Rédacteurs : Jérôme Poupon, Aurélie Beauvois. Photos : Nelly Blaya, Maxime Montussac. BD : Christian Verdun. Coordination : Catherine Vinau. Création et mise en page : Ogham. Impression : Fabrègue imprimeur. Distribution : Adrexo et La Poste. Tirage : 87 000 exemplaires. Contact lotois : Avenue de l'Europe-Regourd, BP 291 46005 Cahors cedex 9 - Tél. 05 65 53 41 27. Courriel : contact.lotois@cg46.fr - Internet : www.lot.fr. Dépôt légal : février 2014. ISSN : 1147 – 9000

Afin de préserver l'environnement, Contact lotois est imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Vous avez des idées,
des propositions,
des remarques
écrivez-nous !
contact.lotois@cg46.fr

UNE ROUTE TROP BRUYANTE ?

À Biars, le mauvais revêtement de la route entraîne des vibrations à chaque passage des véhicules et surtout des camions. Des travaux très onéreux pour un carrefour sont entrepris mais ne résoudront pas le problème de la traversée de Biars par les camions. Merci de me dire si des projets sont en cours et surtout pour la réfection de la chaussée qui serait déjà une amélioration concernant la nuisance des riverains du carrefour de la sortie de Biars en direction de la zone industrielle.

E. D. (Biars-sur-Cère)

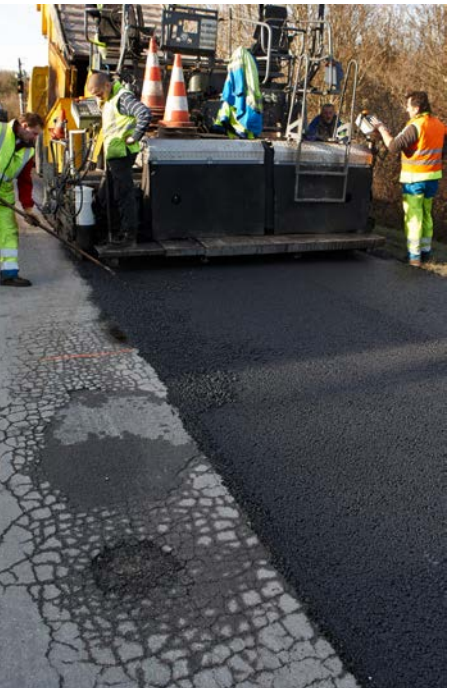

Effectivement, la RD 940 dans la traversée de Biars-sur-Cère présente des déformations de chaussée du giratoire « des Tilleuls » jusqu'au giratoire « de la Cère ». En ce début 2014, la fin des travaux du giratoire de Carla devrait apporter une amélioration dans les flux de circulation.
En continuité de ces travaux, le Département envisage en 2014 de refaire la couche de roulement sur trois sections de la traversée de Biars-sur-Cère. Les nuisances phoniques liées à l'état de la chaussée devraient être donc supprimées.

Louer mon logement à des personnes à mobilité réduite

Je viens d'acquérir une maison de plain-pied destinée à la location saisonnière. J'aimerais pouvoir l'ouvrir aux personnes à mobilité réduite. Pouvez-vous me dire s'il y a des subventions de la part du Conseil général ou de la part d'autres institutions ?

Valdine Masbou (Calvignac)

Tout propriétaire bailleur souhaitant réaliser des travaux d'accessibilité dans un logement destiné à la location peut bénéficier d'aides de l'ANAH à hauteur de 35 % du montant des travaux, avec un plafond de travaux subventionnables de 750 euros HT / m^2 (ex : 21 000 euros de subvention pour un logement de 80 m^2). Ces aides sont attribuées par le Conseil général du Lot, délégataire des aides à la pierre.
Toutefois, la location saisonnière est peu compatible avec ce dispositif car le logement doit être loué non meublé, à usage d'habitation principale, au moins 8 mois par an tout au long de la durée de la convention.
Pour bénéficier des aides évoquées, il vaudrait donc mieux s'orienter vers une location classique, d'autant plus qu'il existe un besoin réel en logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.
En contrepartie de ces aides, le propriétaire doit passer une convention avec l'ANAH, par laquelle il s'engage à louer ce logement pendant une durée minimale de neuf ans, à des locataires sous conditions de ressources et avec un loyer plafonné (entre 5 et 6 euros par m^2 selon la surface du logement). Ce conventionnement ouvre droit à une réduction de 60 % sur les revenus fonciers imposables tirés de la location de ce bien.
Ce conventionnement ouvre également droit à une prime supplémentaire du Conseil général de 2 500 euros ou 5 000 euros selon le type de conventionnement choisi.

Quel planning pour les travaux du pont Vicat à Souillac ?

Je recherche des informations sur les travaux du pont Louis-Vicat entre Lanzac et Souillac. Étant utilisatrice tous les jours de ce pont, je ne vois pas comment les travaux pourraient être finis à temps. Qu'en est-il vraiment ?

N. M. (Lanzac)

Le pont Louis-Vicat (RD 820) bénéficie d'une remise en état qui durera plusieurs années. La première tranche de travaux était effectivement prévue de septembre 2013 à janvier 2014 (4 mois). Le chantier avait été planifié suite aux études effectuées à partir des archives et de plusieurs sondages...
Mais la réparation d'un vieil ouvrage est toujours très complexe et réserve son lot de surprises. Lorsque les plinthes (pièces qui tiennent les parapets) ont été démontées, il s'est avéré qu'elles avaient été conçues d'une manière inédite, lors d'une première réparation effectuée au siècle passé ; ce qui était indécelable dans les études préalables. Il a donc fallu rechercher en urgence d'autres méthodes de travail. Les techniques pour s'adapter à la nouvelle configuration des plinthes ont été expérimentées au mois de décembre 2013. Ce qui explique l'allongement du chantier.
Les travaux sont en outre compliqués par l'exiguïté du site liée à la circulation alternée (mise en place pour ne pas pénaliser les usagers avec une fermeture totale), les problèmes de sécurité et le fait de respecter l'aspect de l'ouvrage ancien.
Le pont devrait donc être rouvert entièrement à la circulation à la mi-avril, sans tenir compte d'éventuels aléas climatiques (gel...). La deuxième phase des travaux sera engagée à l'automne 2014, pour ne pas perturber la circulation durant l'été.

MERCI À LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Je voulais vous faire part de ma grande satisfaction... et vous dire combien j'apprécie cette initiative de médiathèque numérique, principalement pour le cinéma. Nous sommes de grands amateurs de cinéma, mon compagnon et moi, et lorsqu'on habite à la campagne il n'y a guère de possibilité de voir de bons films. Notre petite bibliothèque de Limogne-en-Quercy (qui a le grand mérite d'exister) n'a pas un rayon DVD très fourni et j'ai eu vite fait d'en épuiser les ressources. J'ai donc bondi sur l'initiative que vous avez lancée, lorsque j'en ai eu connaissance. Donc bravo pour cela et surtout continuez !

Dominique Cosson (Limogne-en-Quercy)

Le Département du Lot (à travers la Bibliothèque départementale de prêt) et la Direction régionale des affaires culturelles ont engagé, avec le soutien de l'Europe, un partenariat pour mettre en œuvre, à titre expérimental, un nouveau service via le web : la médiathèque numérique (lire *Contact lotois n°85*).
Sept médiathèques lotoises participent à l'opération (Castelnau-Montratier, Cressensac, Gourdon, Limogne-en-Quercy, Montcuq, Pradines et Salviac).
Via le site www.lot.fr/bdp, la médiathèque numérique propose de la musique en ligne, du cinéma, des livres, des méthodes d'apprentissage (orthographe, langues, code de la route...), des journaux et un espace dédié aux enfants (histoires, jeux...).
Pour y avoir accès, il suffit d'être inscrit dans l'une des médiathèques participant à l'opération. Ce service gratuit permet de bénéficier chez soi :
- d'un forfait de cinq documents en accès limité (la plupart des films et documentaires de la rubrique cinéma ; les livres audio ; les bandes dessinées) ;
- d'une consultation illimitée de tous les documents en accès libre.

Des liseuses et des tablettes sont aussi mises à la disposition des lecteurs de ces bibliothèques.

Maisons de santé : un remède au désert médical

Première du genre dans le Lot, la nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle de Lalbenque regroupe médecins, dentistes, infirmiers, kinés, orthophoniste, pédicure... Vingt-six professionnels de santé dans un seul lieu, au service de la population.

Une camionnette se gare devant le bâtiment flambant neuf. En descendent des ballons géants colorés. C'est une partie du matériel de Katharine Gailleton qui prend possession, en cette fin du mois de décembre, de son nouveau cabinet de kinésithérapie à Lalbenque, au sein de la maison de santé. *« Je suis ravie »,* dit-elle avec un accent britannique. *« Nous allons gagner en efficacité ».*

Katharine Gailleton travaillera désormais aux côtés de deux médecins, deux dentistes, deux cabinets infirmiers, une orthophoniste, une pédicure, le bureau du service de soins infirmiers à domicile et de deux autres kinés, dans cette « maison de santé pluriprofessionnelle » qui est la première du genre dans le département à avoir obtenu ce label décerné par l'Agence régionale de santé (ARS).

Travail de prévention

À deux pas du bourg et de la maison de retraite, le bâtiment de 700 m² et de plain-pied regroupe plusieurs professionnels de santé exerçant à Lalbenque. Ils ont été, dès le départ, volontaires pour ce projet mené, à partir de 2008, par la communauté de communes du Pays de Lalbenque. Salles d'attente mutualisées, accès facilité pour les personnes en fauteuil roulant ou avec des poussettes, parking dédié, la maison de santé a de nombreux avantages pratiques. Mais plus que la construction d'un bâtiment aux normes, l'ARS encourage la mise en place de projets de santé. *« En tant que kinésithérapeutes, nous nous sommes engagés à donner des cours de prévention des chutes pour les personnes âgées »,* explique ainsi Katharine Gailleton.

Pour fixer la population

La nouvelle maison de santé de Lalbenque concerne un bassin de vie de 7 000 habitants. Au même titre que les services d'accueil des enfants (crèches, écoles, centres de loisirs...) ou à destination des personnes âgées (EHPAD), les services de soins sont souvent une condition sine qua non pour fixer la population, voire pour attirer de nouveaux habitants. Et une réponse aux enjeux du monde rural d'aujourd'hui.

1 million d'euros

C'est l'investissement pour la maison de santé pluriprofessionnelle de Lalbenque. Europe, État, Région et bien sûr Département ont soutenu ce projet à hauteur de 60 %.

À Lalbenque, le nouveau bâtiment est très **accessible.**

L'installation de l'un des kinés dans la nouvelle structure médicale de Lalbenque.

+ infos

Depuis 2007, pour lutter contre la désertification médicale en milieu rural, le Département apporte un soutien financier aux projets destinés à regrouper des professionnels de santé autour d'un ou plusieurs médecins, que ce soit les maisons de santé pluriprofessionnelles comme à Lalbenque (avec une enveloppe de 100 000 euros par an) ou les maisons médicales.

Assier

« DE NOUVEAUX SERVICES OFFERTS AUX PATIENTS »

Plusieurs projets de maison de santé pluriprofessionnelle sont en route dans le Lot : à Payrac, Labastide-Murat, Gramat... Ces regroupements de professionnels de santé font suite à de nombreuses ouvertures de maisons médicales déjà réalisées ces dernières années : à Thégra, Montcuq, Catus, Cazals ou Assier...

Ouverte en 2008, la maison de santé située à Assier est un projet communal, en lien avec la construction d'une bibliothèque et d'une cyberbase. *« Une maison médicale apparaissait comme l'un des paramètres pour solutionner la vacance annoncée du médecin dont l'âge approchait de la retraite »,* explique le maire Jean Lafon. Cinq ans après, le bilan est plutôt positif. Même si le médecin a prolongé son activité jusqu'à l'arrivée d'un remplaçant, le regroupement d'un cabinet d'infirmières, de kinésithérapeutes, d'un podologue/pédicure, de psychomotriciennes et de permanences de la PMI (Protection maternelle et infantile du Département) a permis d'offrir des services supplémentaires aux patients. Ce qui renforce le rôle d'Assier dans le secteur : *« Nous sommes situés à l'épicentre d'une zone de 4 000 habitants, avec notamment une pharmacie, une maison de retraite »,* indique le maire. Pour renforcer cette attractivité, la maison de santé a intégré le pôle de santé de Lacapelle-Marival. *« Et nous étudions les possibilités d'extension, avec une salle de réunion pour faciliter les échanges entre les professionnels de santé ».*

RD 8

UN GIRATOIRE POUR DÉSENGORGER LA ROCADE DE CAHORS

Entre Cahors et Pradines, le Département a entamé les travaux de construction du giratoire des Serres sur la RD 8. Il a pour but de fluidifier le trafic et d'éviter la file d'attente chronique qui remonte sur la rocade de Cahors (RD 820) par la bretelle de sortie (900 000 € à la charge du Département, avec une participation du Grand Cahors de 275 000 €). Ces travaux, qui se terminent en mars 2014, bénéficieront aux 18 000 véhicules qui passent chaque jour à cet endroit.

RD 12

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE SUD DE GOURDON

À Gourdon, le passage à niveau (PN 312), qui était un point noir en termes de sécurité routière à l'entrée sud de Gourdon (RD 12), a été supprimé.
Cette sécurisation a été rendue possible grâce à la construction d'un pont-rail menée par RFF et à la mise en service, par le Département, d'un nouveau giratoire (pour un montant de 2,38 millions d'euros). Par ailleurs, des acquisitions de terrains se poursuivent en vue d'un futur contournement de la ville.

MODERNISATION

En 2014, des premières tranches de travaux vont être engagées par le Département sur la déviation de Cambes, sur la RD 720 à Saint-Michel-de-Bannières et sur la RD 653 (entre le haut de la côte du Cluzel et le carrefour de Villesèque).

VOIE D'AVENIR

LES ÉLUS ONT CHOISI LE TRACÉ

Aboutissement d'une méthode participative exemplaire (comité de suivi, réunions publiques, registres dans les mairies), le projet de Voie d'Avenir destiné à désenclaver le nord du Lot vers l'autoroute A 20 était soumis à l'assemblée départementale fin octobre 2013. Les élus avaient le choix entre deux tracés. Le T2.1, qui avait l'avantage d'être un peu plus court (6 km), recelait de lourds inconvénients qui ont incité les élus à se prononcer en faveur du T3. Ce dernier tracé qui passe par Martel est nettement moins onéreux (55 M€ contre 115 M€), beaucoup moins impactant sur l'environnement et parfaitement adapté au trafic vers l'A20. Si le T2.1 avait été choisi, il aurait sans doute été condamné par des considérations liées aux enjeux environnementaux. Les élus se sont aussi accordés sur la nécessité de rénovation des voies existantes (RD 720 / RD 8) afin d'offrir aussi une liaison satisfaisante aux véhicules légers vers Brive via Turenne. La volonté du Lot est d'accentuer la collaboration déjà étroite avec la Corrèze en vue de la réalisation rapide de travaux importants sur cet axe.

RD 940

NOUVEAU CARREFOUR À BIARS

Le chantier du giratoire de Carla, à Biars-sur-Cère, devrait durer jusqu'à la fin de ce mois-ci.
Le Département mène ces travaux pour sécuriser l'intersection de la RD 940, de la RD 14 et du futur boulevard urbain de Bretenoux.
Le montant global de l'opération s'élève à 1,1 million d'euros pour le Département. C'est l'un des maillons du projet de désenclavement du nord du Lot et du sud de la Corrèze : il doit améliorer le trafic depuis Biars vers la RD 803.

Public Lab
Gers • Lot • Tarn • Tarn & Garonne
ANALYSES - CONSEILS - FORMA

chiffres clés

Les **4** laboratoires interviennent dans les domaines de la protection des eaux et environnement, de la santé animale, de la sécurité alimentaire, du conseil et de la formation.

10 500 clients
580 000 analyses par an
130 agents
6 600 m² de locaux
9 M€ de chiffre d'affaires.

L'union des labos fait leur **force**

Les Départements du Gers, du Lot, du Tarn et de Tarn-et-Garonne innovent en organisant une coopération entre leurs laboratoires. Objectif : optimiser ce service public.

Comment proposer un service public de qualité tout en restant compétitif ? Les Départements du Gers, du Lot, du Tarn et de Tarn-et-Garonne ont ouvert une piste originale. En décembre dernier, ils ont scellé entre eux une coopération pertinente. L'objectif est triple :

1. Rationaliser et maîtriser les coûts de production.

2. Rechercher de la cohérence et de la complémentarité dans les projets de développement et d'investissement.

3. Élargir la palette des services proposés à chaque client, au meilleur coût.

Ainsi est né Public Labos, fruit d'une synergie rare entre Départements. Pour les clients des laboratoires concernés, rien ne changera : la proximité, la qualité du service, la fiabilité seront toujours une règle d'or.

Une entente pour un double défi

La naissance de Public Labos permet de mieux affronter deux défis de taille :

Défi technique. Les attentes des consommateurs, les réglementations qui encadrent la mise sur le marché des produits alimentaires ou bien encore les exigences légitimes sur la qualité des eaux sont un défi permanent pour les personnels des laboratoires qui doivent se former continuellement pour suivre les évolutions technologiques.

Défi économique. Depuis les années 90, les réglementations ont beaucoup évolué, la concurrence s'est durcie. Un phénomène de concentration de grande ampleur dans le secteur privé a provoqué l'émergence de groupes de taille internationale, puissants concurrents directs des laboratoires publics. Cette libéralisation a participé à la disparition de plus du quart des laboratoires publics de France.

Chaque Département conserve son laboratoire, ses agents, ses outils modernes.

Jean Cambon, vice-président du Département de Tarn-et-Garonne, Jean-Pierre Pujol, Gérard Miquel et Thierry Carcenac, présidents des Départements du Gers, du Lot et du Tarn lors du **lancement de Public Labos.**

Le jour de l'élection au collège de Prayssac : **Zoé Biechler** et sa suppléante **Méline Benhamed-Morin** siégeront au Conseil général jeunes.

Bienvenue aux nouveaux conseillers généraux jeunes

Les collégiens lotois ont élus leurs représentants au Conseil général jeunes pour la période 2013-2015. Ces jeunes élus ont pris leurs fonctions fin janvier. Les projets précédents ont de quoi les inspirer.

Parmi les actions déjà réalisées par le CGJ, on peut citer la mise en place d'actions de sensibilisation au compostage dans les collèges, l'exposition itinérante « Mon patrimoine lotois », ou encore « Vélo collèges » à laquelle Amine Barkaoui, ancien conseiller général jeune du collège de Bretenoux a participé : « *Le projet consistait à sensibiliser les jeunes à la sécurité routière, principalement sur les cyclos. Nous avons conçu une affiche exposée dans tous les collèges du Lot représentant les risques des vélos. Ensuite, nous avons réalisé un film qui montrait les différentes activités de l'action « Vélo collèges » à laquelle participent les sixièmes. Je suis satisfait de tous ces projets car ils ont tous été réussis* ».

Ces deux ans au sein du Conseil général jeunes ont été une expérience enrichissante pour Amine qui confie : « *Ce qui était intéressant, c'était de réaliser soi-même les projets et d'avoir une certaine responsabilité même si nous étions un peu aidés par des adultes. Il y avait aussi les journées où nous rencontrions nos aînés élus qui furent enrichissantes. J'ai appris beaucoup de choses pendant ces deux ans. Cette expérience m'a aidé à comprendre le déroulement des assemblées à plus grande échelle, telles que celles des conseillers généraux ou même de l'Assemblée nationale. Cela éclaircit les choses aussi, pour nous, les jeunes, sur le fonctionnement de la politique.* »

chiffre **clé**

Les **31** conseillers généraux jeunes représentent les **7 300 collégiens** du Lot.

web
lot.entmip.fr
vidéo du Conseil général jeunes

Les collèges, bons élèves du **compostage**

Le bac dès le collège ? Oui, le bac à compost ! C'est une bonne façon de réduire les quantités de déchets issus de la restauration scolaire.

Au collège de Cajarc, les élèves ont pris le pli du tri. À la fin de leur repas, ils vident consciencieusement leur plateau en jetant, à part, les aliments biodégradables. Au lieu de finir dans la poubelle classique, ces résidus de repas prennent la direction du composteur installé derrière le restaurant scolaire, où ils fermentent et se décomposent en compagnie des diverses épluchures de fruits et légumes issues de la cuisine ou des feuilles mortes…

Dans le cadre du plan départemental de prévention et de gestion des déchets ménagers, le Département développe le compostage dans les collèges, en partenariat avec le Syded qui assure un suivi technique du dispositif.

Des tonnes de déchets évitées

Cajarc a ouvert la voie en 2011. En une année, pas de moins de 3,6 tonnes de déchets ont été valorisées dans ce seul collège, pour le plus grand plaisir des espaces verts des alentours… et pour celui du porte-monnaie : le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte 250 euros. L'expérimentation ayant été positive, cinq autres établissements ont été équipés (bacs à compost en bois, bacs pédagogiques avec une vitre plexiglas, broyeurs de végétaux, système de tri dans les réfectoires) lors de l'année scolaire 2012/2013 : les collèges de Puy-l'Évêque, Vayrac, Figeac-Masbou, Bagnac et Latronquière. Six autres devraient suivre dans les prochains mois, l'objectif étant de couvrir à terme l'ensemble des vingt collèges publics. Pour les plus grands établissements, des pavillons de compostage sont en projet, afin d'absorber des quantités plus importantes de déchets. Et, lorsque le compostage n'est pas possible, des solutions de valorisation énergétique sont à l'étude.

Le compostage, nouvelle matière (organique) au collège, ne peut être dissocié d'une action en direction du gaspi durant les repas. D'autant que 2014 est l'année européenne de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le tri après le repas au collège de Cajarc.

infos

L'assemblée des 31 conseillers généraux jeunes est issue des classes de 5e de tous les collèges du Lot. Chaque collège du territoire élit un binôme (titulaire et suppléant). Élus pour 2 ans par les élèves de 5e et les délégués de classe de la 6e à la 3e, les jeunes élus ont pour mission de représenter leur collège et d'élaborer différents projets.

infos

À la maison aussi, le compostage est un bon moyen de réduire ses déchets (jusqu'à 30 % de volume en moins dans la poubelle). Le Syded fournit des kits de compostage à 20 € (un petit prix rendu possible grâce à une participation de 20 % du Département). Plus d'infos sur le site www.syded-lot.fr

Élections : mode d'emploi

Quand votons-nous ? Pour qui ? Comment ? Voici quelques clés synthétiques pour répondre à ces questions.

La démocratie vivra de beaux épisodes lors de ces prochains mois. Pas moins de 4 élections sont programmées.

2014

Élections municipales. 23 et 30 mars

Les 340 communes du département sont concernées. Ces élections impacteront directement la composition des conseils communautaires.

Communes de moins de 1 000 habitants

Le mode de scrutin reste inchangé : les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Panachage autorisé. Pas de parité exigée. Il ne sera plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

Les conseillers communautaires seront désignés dans un second temps au sein du conseil municipal.

Communes de plus de 1 000 habitants

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste bloquée (parité obligatoire), Le panachage n'est plus autorisé comme cela était le cas jusqu'à présent dans les communes de moins de 3 500 habitants.

L'élection des conseillers communautaires a lieu concomitamment à l'élection municipale. L'électeur devra choisir le même jour une liste de candidats au conseil municipal et une liste de candidats au conseil communautaire.

Les deux listes - conseil municipal et conseil communautaire - doivent figurer de façon distincte sur le bulletin, afin que la double portée du bulletin soit connue de manière claire par l'électeur. L'électeur n'aura donc à insérer dans l'urne qu'un seul bulletin qui comprendra une double liste.

Élections européennes. 25 mai

Élection de liste à la représentation proportionnelle à un tour (tous les cinq ans). En France, le mode de scrutin s'organise au sein de 8 circonscriptions interrégionales (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Est, Massif central-Centre, Île-de-France, Outre-Mer et notre région Sud-Ouest) . Les 74 sièges à pourvoir sont répartis entre les 8 circonscriptions proportionnellement à leur population.

chiffre clé

Le Lot comptait **135 000 électeurs** en 2012.

2015

Élections départementales

Les conseillers départementaux (et non plus conseillers généraux) seront élus dans les 17 nouvelles circonscriptions électorales lotoises, homogènes en termes de population. Autre nouveauté, un homme et une femme élus ensemble sur chaque circonscription composeront l'assemblée départementale. Rien ne changera pour les Lotois dans les services assurés par la collectivité, les compétences demeureront exactement les mêmes qu'aujourd'hui : solidarité, collèges, routes, transports, économie, environnement, culture, patrimoine, sport...

Élections régionales

Les conseillers régionaux seront élus à la proportionnelle, lors d'un scrutin de liste bloquée (autant de femmes que d'hommes). Aucune modification par rapport à la dernière élection de 2010.

Que pèse vraiment le **tourisme** lotois ?

Le Département investira cette année 3 M€ en faveur du tourisme. Mais que représente véritablement ce secteur économique dans le Lot ? Réponse en trois points.

1. Le tourisme, c'est bon pour les Lotois !

Le tourisme lotois est évalué à 328 millions d'euros, soit 9 % du PIB du département du Lot ! À titre de comparaison, le chiffre d'affaires du secteur de la construction est de l'ordre de 300 à 350 millions d'euros, celui de l'industrie agroalimentaire de 700 millions d'euros. Le tourisme représente 3 300 emplois (5 000 en moyenne mensuelle en juillet - août pour 2 500 en février - mars) soit 6,5 % de l'emploi salarié privé. En dix ans, et c'est une très bonne nouvelle, le nombre de salariés dans le tourisme a augmenté de 10 % !

Trois quarts des emplois liés au tourisme lotois concernent les hébergements (hôtellerie, campings, résidences de vacances...), les commerces et la restauration.

2. Le tourisme, c'est l'affaire de tous

C'est une nouvelle tendance : le tourisme n'appartient pas à un univers cloisonné, avec ses professionnels et ses lieux dédiés. Le tourisme, c'est tout ce qui compose le Lot dans son ensemble : son patrimoine, ses habitants, ses démarches qualité, son bien vivre. Tout ceci contribue au succès de notre département. Mais il faut aller encore plus loin.

3. Bien, mais peut mieux faire

Avec 10,8 millions de nuitées* touristiques dont 57 % en juillet et août, 2 150 000 visiteurs dont 1 600 000 touristes (séjournant au moins une nuit dans le Lot) et 550 000 excursionnistes (de passage sur une journée), la population touristique reçue chaque année dans notre département équivaut à une population de 30 000 habitants qui vivrait ici à demeure.

Il y a encore malgré tout une belle marge de progrès qui ne se limite pas aux frontières de l'Hexagone.

chiffres **clés**

82 % des Français connaissent le département du Lot

35 % le connaissent pour y être venus, et **47 %** seulement de nom.

Le Lot est par ailleurs considéré comme touristique par **64 %** des Français.

+ infos

UN LIVRE BLANC POUR TRACER L'AVENIR

Le Département du Lot, en étroite collaboration avec Lot Tourisme et tous les acteurs concernés, présentera ce mois-ci un Livre blanc du tourisme lotois. L'objectif est de disposer d'une feuille de route qui fixe les orientations de la politique touristique départementale sur une période de 4 ans (2014-2018) alors que la concurrence est de plus en plus virulente. Parmi les orientations préconisées : la fusion entre Lot Tourisme et l'Union des offices de tourisme du Lot, le renforcement de la marque « Esprit Lot » et du numérique.

** Une nuitée correspond à une nuit passée par une personne dans le Lot*

Saint-Céré

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX SE DÉCENTRALISENT

Les conseillers généraux se sont retrouvés à Saint-Céré, fin novembre 2013, pour une commission décentralisée. Après une première réussie en juillet 2013 à Figeac, c'était la seconde fois, pour leur réunion mensuelle, que les conseillers généraux abandonnaient la traditionnelle salle d'assemblée du Conseil général à Cahors. Ils ont profité de ce déplacement pour visiter ensuite l'entreprise Jauzac à Girac, spécialiste de la construction bois.

Figeac

UNE MACADAM PARTY RÉUSSIE

Les piétons, cyclistes, poussettes et trottinettes ont eu le privilège de découvrir en avant-première le dernier tronçon de la déviation de Figeac, fin novembre 2013. Cette fête baptisée Macadam Party avec de nombreuses animations gratuites a attiré près de 2 000 personnes en 4 heures seulement. Deux jours après, la voie était ouverte aux véhicules. Près de 3 300 véhicules quotidiens ont été comptabilisés au cours des premières semaines de mise en service. De quoi désengorger le centre-ville de Figeac.

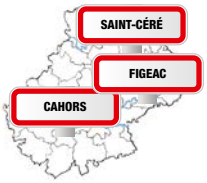

300

offres d'emploi, 100 recruteurs, 30 centres de formation, des jobs d'été, des infos sur la création d'entreprise... **La journée départementale de l'emploi se déroulera le mercredi 26 février 2014** (de 9 h 30 à 16 h 30) au Parc des expositions de Cahors (entrée gratuite). Le Département animera le village « insertion ». Des navettes seront en place depuis Cahors, Saint-Céré, Gramat. N'oubliez pas votre CV. Renseignements auprès de Pôle emploi.

Architecture

UN PRIX NATIONAL POUR LA MAISON DU DÉPARTEMENT

La maison du Département à Saint-Céré a remporté le prix national de la Construction bois 2013, dans la catégorie « Équipements publics et bâtiments tertiaires ». Ce prix était décerné par le Comité national de développement du bois. L'architecte figeacois Philippe Bergès a reçu ce prix à Paris, en présence de Serge Bladinières, vice-président du Conseil général en charge des Travaux publics. Ce prix récompense une construction exemplaire en matière d'économies d'énergie (panneaux photovoltaïques, puits canadien, isolation en laine de bois, chaufferie bois...).
Le Département a souhaité, à travers ce bâtiment qui regroupe plusieurs services, être moteur dans le domaine de la construction durable dans le Lot.

Toute l'éco en vidéo.

Sur Internet, le portail de l'économie lotoise abrite, parmi de nombreuses infos, une chaîne vidéo sur des entreprises du département. Développé par le Département et les chambres consulaires, le site http://economie.lot.fr présente l'économie lotoise dans toute sa diversité (chiffres, filières, zones d'activités...) avec déjà une vingtaine de reportages en ligne (agriculture, industrie, artisanat, services, tourisme...). Une manière de susciter des envies de création et d'installation d'entreprises.

Budget : 245 M€ pour mieux vous servir

Le budget 2014 voté le 17 janvier dernier par les conseillers généraux s'élève à 244,7 M€. 124,6 M€ seront consacrés à la solidarité départementale (petite enfance, famille, personnes en insertion, personnes âgées ou handicapées, logement), soit plus de la moitié du budget.
Côté investissement, le Lot reste toujours moteur : 53,8 M€ dont une grande partie ira à l'éducation (bâtiments scolaires) et aux routes.

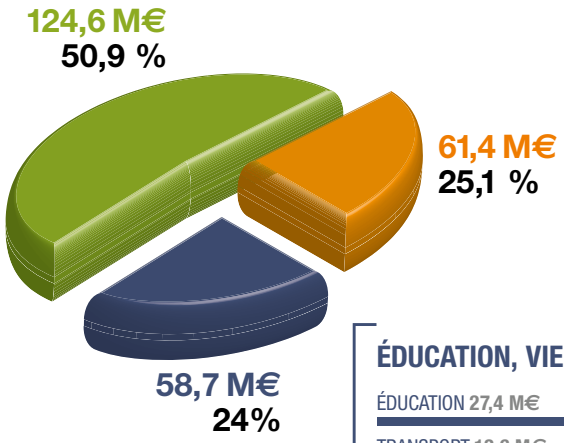

SOLIDARITÉ

- PERSONNES ÂGÉES 42 M€
- HANDICAP 27,3 M€
- INSERTION 23,5 M€
- ENFANCE, FAMILLE ET SANTÉ 23,4 M€
- ACTION SOCIALE GÉNÉRALISTE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL 5 M€
- LOGEMENT 3,4 M€

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES 46,5 M€
- ENVIRONNEMENT 6 M€
- ÉCONOMIE ET TIC 4,7 M€
- SOLIDARITÉ TERRITORIALE 1,9 M€
- AGRICULTURE 1,8 M€
- LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES 0,5 M€

ÉDUCATION, VIE LOCALE ET SÉCURITÉ

- ÉDUCATION 27,4 M€
- TRANSPORT 12,6 M€
- CULTURE ET PATRIMOINE 6,9 M€
- SÉCURITÉ 5,7 M€
- TOURISME 3,1 M€
- LECTURE PUBLIQUE 1,3 M€
- SPORT 0,9 M€
- ARCHIVES 0,8 M€

Partenaire des collectivités locales

Le Département continuera en 2014 à soutenir les projets des collectivités locales, communes et communautés de communes. Outre les effets concrets et réels en matière d'aménagement du territoire, ces investissements bénéficient directement aux entreprises lotoises et à l'emploi.

Soutien sans faille à la vie locale

Une fois encore, l'enveloppe destinée à soutenir le remarquable tissu associatif du département sera maintenue. Ce soutien sans faille, engagé depuis de nombreuses années, permet à des centaines d'associations du monde sportif, culturel, patrimonial ou autre de renforcer la cohésion sociale, de favoriser le « mieux vivre ensemble » dans le Lot.

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT

En 2014, le contribuable lotois n'aura à subir aucune augmentation du taux d'imposition (en ce qui concerne la part départementale). Le Département poursuit parallèlement sa maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le Département est un acteur fondamental, tout particulièrement en zone rurale. C'est une collectivité indispensable, irremplaçable, d'une grande proximité avec les usagers. Des milliers de Lotois le mesurent chaque jour.

INTERVIEW

Gérard Miquel,
président du Département

« Le gouvernement nous a **entendus**! »

Pour la première fois, le gouvernement a accepté de soutenir réellement les Départements défavorisés. Ainsi, **le Lot bénéficie d'une aide de 13 M€**. Une somme qui confortera les investissements prévus sans augmenter la pression fiscale sur les ménages.

Comment s'est passée la préparation du budget 2014 ?

Cela a commencé dans la douleur. Nous étions une fois encore soumis à de lourdes incertitudes liées aux dotations de l'État qui stagnent depuis des années. Cela vaut tout particulièrement pour les trois allocations individuelles de solidarité. Cette situation pèse très lourd sur nos comptes et donc sur les épaules du contribuable lotois. Mais des décisions nationales sont heureusement intervenues en toute fin d'année 2013, dans le cadre de la Loi de Finances pour 2014.

Les années se suivent et ne se ressemblent donc pas...

Effectivement, pour la toute première fois, une aide financière de l'État est prévue pour soutenir le financement de ces allocations de solidarité qu'assument les collectivités départementales. Nous nous sommes énormément mobilisés pour parvenir à ce résultat. Le gouvernement nous a entendus. Personnellement, j'ai pris toute ma part dans ce combat, en défendant avec force l'idée selon laquelle la répartition de ces aides entre les Départements devait s'opérer selon le seul critère véritablement équitable : le reste-à-charge par habitant.

Plus précisément ?

C'est très simple : le reste-à-charge par habitant correspond à la différence entre le montant des allocations payées par le Département et la compensation de l'État, ramenée à l'habitant.
Or, jusqu'à l'an dernier, nous constations des écarts énormes : 66 € pour un habitant des Hauts-de-Seine contre 152 € pour un Lotois ! C'était donc inacceptable du point de vue de l'équité et de plus en plus insoutenable pour nos budgets. Le premier ministre a accepté de réparer cette injustice en soutenant prioritairement les Départements les plus impactés au regard de ce critère. Je suis heureux d'avoir contribué à ce résultat.

Concrètement, qu'est-ce qui va revenir au Lot ?

Au final, nous obtenons la somme de 13 M€. C'est la première fois, je dis bien la première fois, qu'un gouvernement prend en considération la situation des départements et apporte une réelle compensation sur les trois allocations individuelles de solidarité. Nous avons pu construire un budget en phase avec nos ambitions, en faveur des Lotois, tourné vers l'avenir.

À quoi vont servir ces 13 M€ ?

Tout d'abord à équilibrer nos budgets sans être dans l'obligation d'augmenter la pression fiscale. Par ces temps de crise, les contribuables ne peuvent pas subir d'incessantes augmentations d'impôts. Ensuite, nous abondons notre autofinancement afin de limiter le recours à l'emprunt et ainsi nous maintenons des finances saines. Enfin, nous allons conforter nos investissements.
Je rappelle que le Département est le premier investisseur dans le Lot. Cela participe non seulement à l'aménagement du territoire mais aussi au soutien de l'économie lotoise fragilisée par la crise.

Vous avez engagé depuis quelques années une politique de rigueur dans le domaine du fonctionnement de la collectivité, allez-vous continuer ?

Tout à fait ! L'effort de rigueur est poursuivi. Lorsque je vous parlais d'attention portée aux Lotois, je considère que la maîtrise du budget de fonctionnement de la collectivité est une forme de respect vis-à-vis des Lotois. Et puis être rigoureux sur notre budget de fonctionnement, comme en atteste régulièrement la Chambre régionale des comptes, c'est un moyen de renforcer notre capacité à investir.

La rigueur n'est-elle pas un frein dans la qualité du service public ?

Il faut savoir être pragmatique. Nous pouvons porter une attention permanente à notre fonctionnement sans perdre de vue l'efficacité des services que nous rendons chaque jour à nos concitoyens.
Les deux ne sont pas incompatibles, nous en faisons la démonstration quotidiennement.
Un exemple : l'an passé, nous avons entièrement repensé notre organisation des transports scolaires. Cela nous permettra chaque année d'enregistrer des économies substantielles tout en améliorant la sécurité des transports pour nos enfants et ainsi maintenir la gratuité. Les contribuables-usagers lotois sont gagnants-gagnants.

Quelle est la priorité du Département ?

Cela reste la jeunesse. Nous nous sommes engagés à construire deux collèges neufs, l'un, dans un premier temps, à Luzech, l'autre ensuite à Bretenoux. Je peux vous assurer qu'il n'y a pas beaucoup de départements ruraux tels que le nôtre qui construisent aujourd'hui des collèges neufs. Oui, nous croyons à la jeunesse. Leur offrir de bonnes conditions de travail c'est miser sur l'avenir, c'est croire dans le développement de nos territoires ruraux.

Où en sont les projets routiers ?

Nous avons pris des engagements en faveur de la construction de déviations. Nous les respecterons au rythme que nous autorisera notre enveloppe budgétaire. En matière de routes, notre priorité c'est la sécurité. Pas un seul chantier, pas un seul projet, n'est engagé sans avoir en tête cette préoccupation.

Comment se porte l'économie lotoise ?

Elle tire relativement bien son épingle du jeu, dans le contexte de crise que nous vivons.
Nous avons des activités telles que l'aéronautique ou l'agroalimentaire qui se défendent très bien.
Le travail que nous menons avec le Grand Cahors sur la zone d'activités de Cahors sud porte ses fruits. Nous affichons 720 emplois. Même s'il est prématuré d'en parler, nous avons de belles perspectives d'installations d'entreprises.

+ infos

UNE RÉPONSE FORTE À UNE REVENDICATION ANCIENNE

Depuis des années, les Départements français tirent la sonnette d'alarme auprès de l'État afin qu'il honore ses engagements en termes de compensation des allocations individuelles de solidarité (AIS) destinées aux :
- **personnes âgées (APA - allocation personnalisée d'autonomie),**
- **personnes handicapées (PCH - prestation de compensation du handicap),**
- **personnes en insertion (RSA - revenu de solidarité active).**

Pour l'APA par exemple, l'État devait initialement intervenir à hauteur de 50 % des dépenses engagées par les Départements. Depuis des années, l'État faisait la sourde oreille. Malgré tout, le Lot a répondu présent auprès des publics les plus fragilisés sans obtenir ces fameuses compensations de l'État. Conséquence directe : les finances du Département s'en trouvaient sérieusement fragilisées. D'où un combat acharné, jamais relâché, de la part des élus lotois et de leur président. Au final, c'est une victoire et une reconnaissance pour notre département rural.

Une journée dans le LOT avec la Famille Ducausse

ou comment le Département est à vos côtés du matin au soir sans que vous le sachiez.

7h.05 Chez les Ducausse, chaque matin c'est un peu la course.

LOLOTTE la maman et KERCY le papa ne chôment pas pour que toute la petite famille soit prête en temps et en heure.

EULALIE la fille ainée de 11 ans qui est entrée en 6e cette année et MARTEL 7 ans et demi déjeunent.

Tandis que GÉRY leur petit frère de 3 ans et demi et MAXOU la petite dernière de 1 an et demi sont déjà entre les mains de leurs parents...

7h.40 EULALIE et MARTEL courent en voyant arriver de loin le bus. Le chauffeur leur fait signe ; il les attend devant la mairie.

Chaque jour le Département assure gratuitement le transport scolaire pour près de 11000 élèves de la maternelle au lycée.

BUDGET TRANSPORT 12,6M€

EULALIE retrouve sa copine SOZY. C'est parti pour une journée de classe...

Le Département a en charge les 20 collèges publics du LOT.

BUDGET ÉDUCATION 27,4M€

8h.15

C'est le Département qui délivre les agréments aux assistantes maternelles afin de garantir l'accueil des tout-petits.

BUDGET ENFANCE FAMILLE SANTÉ 23,4M€

8h.25 Sur la route de l'école KERCY croise un chantier routier. Il patiente quelques minutes au feu tricolore provisoire.

Le Département entretient et rénove 4000 km de routes à travers le LOT.

BUDGET VOIRIE 46,5M€

8h.45

KERCY arrive au bureau. Il travaille dans une PME qui vient de s'installer dans la nouvelle zone d'activités..

...il est juste à l'heure pour la réunion.

Le Département soutient l'aménagement des grandes zones d'activités et y met en place un réseau Internet très haut débit pour faciliter l'accueil et le développement des entreprises.

BUDGET ÉCONOMIE et TIC 4,7M€

10h30 Ce matin la classe de MARTEL travaille sur une photo de l'ARTOTHÈQUE départementale.

REGARDEZ BIEN LES DÉTAILS.

Grâce à l'Artothèque départementale il est possible d'emprunter des œuvres pour les exposer chez soi, au bureau ou à l'école.

12h. C'est l'heure de la pause pour EULALIE: direction le restaurant scolaire. Au menu ce midi .....

MENU
SALADE COMPOSÉE
RÔTI DE BŒUF
SAUCE POIVRE VERT
PURÉE MAISON
POMME

AUSSI BIEN QU'À LA MAISON !

Le Département est mobilisé tout autant pour l'hygiène (notamment grâce à l'expertise du laboratoire départemental d'analyses) que pour la qualité de la restauration scolaire dans les collèges.

14h. Cet après-midi LOLOTTE est en RTT. Elle fait un détour par le domicile de sa mère qui vit seule à quelques kilomètres du village.

JE VAIS FAIRE DES COURSES, TU AS BESOIN DE QUELQUE CHOSE ?

NON, TOUT VA BIEN.

OUI "MAMAN"

N'OUBLIE PAS DE BRANCHER LA TÉLÉ-ASSISTANCE !

Allocation personnalisée d'autonomie, télé assistance, le Département met tout en œuvre pour permettre aux aînés de vivre dans les meilleures conditions possible.

BUDGET POUR LES PERSONNES AGÉES 42M€

14h30

JE REVIENS JEUDI !

PIN PON ! PIN PON

TIENS, LES POMPIERS QUI PASSENT...

Le Département est le principal financeur des Pompiers du Lot.

BUDGET SÉCURITÉ 5,7M€

15h30 Après ses achats, LOLOTTE pousse la porte d'une association caritative. Elle dépose un sac de vêtements.

OUI, JE VIENS D'ÊTRE EMBAUCHÉE

BONJOUR Mme MOLIÈRES JE NE SAVAIS PAS QUE VOUS TRAVAILLIEZ ICI !

En plus du versement du RSA, le rôle du Département est de favoriser l'emploi des bénéficiaires de cette allocation ; des animatrices départementales démarchent les entreprises, les collectivités ou les associations pour décrocher les contrats.

BUDGET INSERTION 23,5M€

17h. Après avoir récupéré MAXOU chez la nounou et GÉRY à l'école, LOLOTTE rentre à la maison. En descendant de voiture, elle salue M. Nadaillac, le voisin.

JE VIENS JETER UN COUP D'ŒIL SUR LES TRAVAUX DE MON PIGEONNIER.

Le Département est un acteur important de la sauvegarde et de la restauration du patrimoine lotois (monuments historiques ou petit patrimoine rural) reçoivent des aides).

BUDGET PATRIMOINE 1,9M€

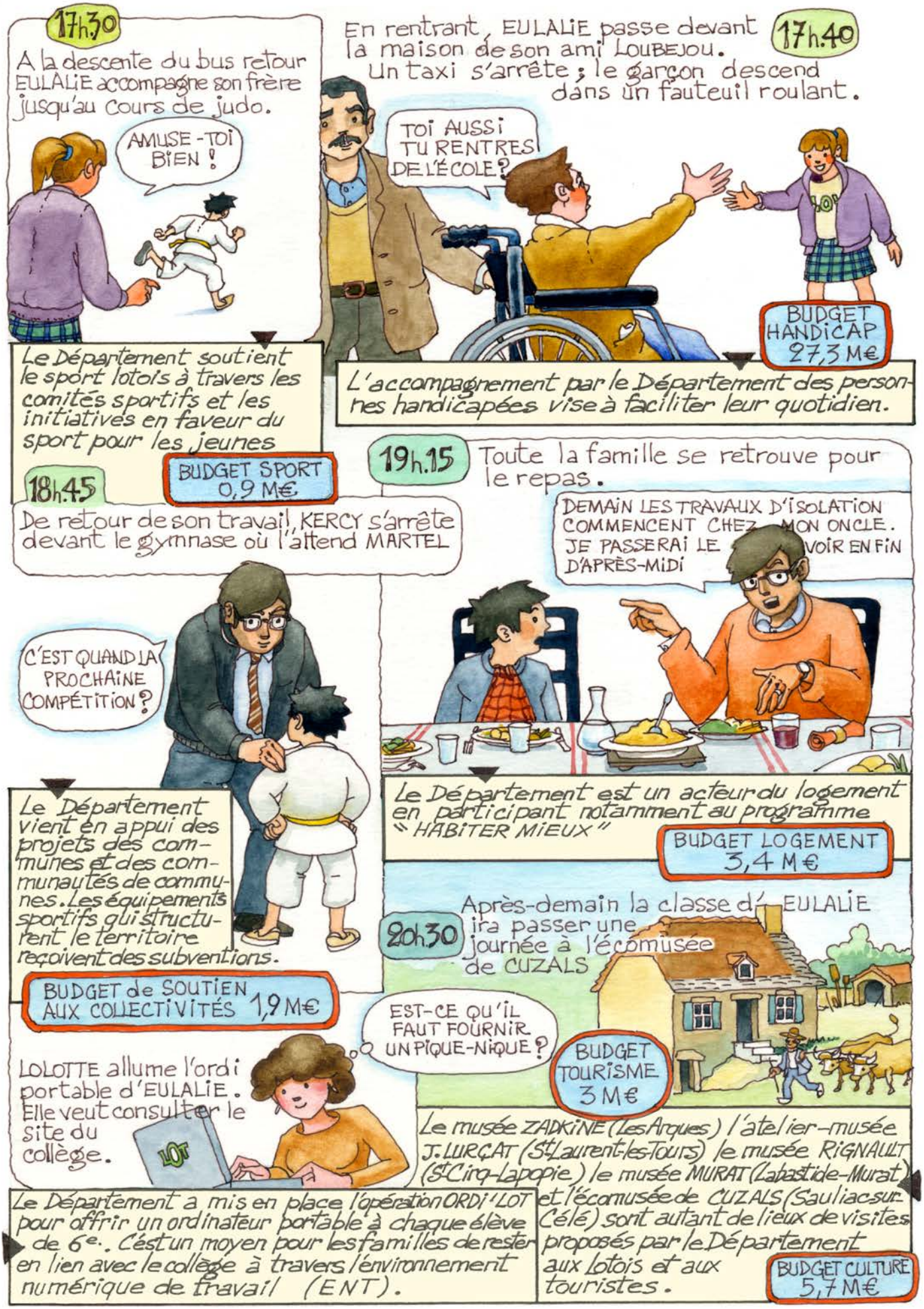
17h.30
A la descente du bus retour EULALIE accompagne son frère jusqu'au cours de judo.
AMUSE-TOI BIEN !
Le Département soutient le sport lotois à travers les comités sportifs et les initiatives en faveur du sport pour les jeunes
BUDGET SPORT 0,9 M€
17h.40
En rentrant, EULALIE passe devant la maison de son ami LOUBEJOU. Un taxi s'arrête ; le garçon descend dans un fauteuil roulant.
TOI AUSSI TU RENTRES DE L'ÉCOLE ?
BUDGET HANDICAP 27,3 M€
L'accompagnement par le Département des personnes handicapées vise à faciliter leur quotidien.
18h.45
De retour de son travail, KERCY s'arrête devant le gymnase où l'attend MARTEL
C'EST QUAND LA PROCHAINE COMPÉTITION ?
Le Département vient en appui des projets des communes et des communautés de communes. Les équipements sportifs qui structurent le territoire reçoivent des subventions.
BUDGET de SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS 1,9 M€
19h.15
Toute la famille se retrouve pour le repas.
DEMAIN LES TRAVAUX D'ISOLATION COMMENCENT CHEZ MON ONCLE. JE PASSERAI LE VOIR EN FIN D'APRÈS-MIDI
Le Département est un acteur du logement en participant notamment au programme "HABITER MIEUX"
BUDGET LOGEMENT 3,4 M€
20h.30
Après-demain la classe d'EULALIE ira passer une journée à l'écomusée de CUZALS
EST-CE QU'IL FAUT FOURNIR UN PIQUE-NIQUE ?
BUDGET TOURISME 3 M€
LOLOTTE allume l'ordi portable d'EULALIE. Elle veut consulter le site du collège.
LOT
Le Département a mis en place l'opération ORDI'LOT pour offrir un ordinateur portable à chaque élève de 6e. C'est un moyen pour les familles de rester en lien avec le collège à travers l'environnement numérique de travail (ENT).
Le musée ZADKINE (Les Arques) l'atelier-musée J. LURÇAT (St Laurent-les-Tours) le musée RIGNAULT (St Cirq-Lapopie) le musée MURAT (Labastide-Murat) et l'écomusée de CUZALS (Sauliac sur Célé) sont autant de lieux de visites proposés par le Département aux Lotois et aux touristes.
BUDGET CULTURE 5,7 M€

20h.45 LOLOTTE profite du calme de la soirée pour se connecter ensuite sur le site des Archives départementales du LOT. Elle a entamé l'arbre généalogique de la famille : un vrai travail de détective !

Les Archives départementales conservent la trace de 800 ans d'histoire locale. Les documents sont consultables sur place mais aussi de plus en plus sur Internet. (état civil - ancien cadastre).

BUDGET DES ARCHIVES 0,8 M€

21h. A la salle des fêtes, KERCY assiste à la réunion de l'association foncière pastorale du village. Le projet d'installer des brebis sur les hauteurs du village pour lutter contre les incendies aboutira au printemps.

Le Département soutient la reconquête des terrains embroussaillés et la mise en place des associations foncières pastorales. L'objectif est de nettoyer 4000 ha.

BUDGET ENVIRONNEMENT 6 M€

21h.15 Le jeune agriculteur assis à côté de KERCY prend la parole. Il est très intéressé par la démarche pour installer son troupeau de caussenardes.

Le Département aide les installations de jeunes agriculteurs et soutient les filières de qualité.

BUDGET AGRICULTURE 1,8 M€

ch.V. 2014

22h. En attendant le retour de son mari, LOLOTTE s'attaque au livre qu'elle a emprunté cet après-midi à la médiathèque : "46 astuces pour se simplifier la vie de parents".

TOUT UN PROGRAMME

La diffusion et la promotion des livres dans le LOT sont assurées par le Département à travers la BDP (Bibliothèque départementale de prêt) qui travaille avec un réseau d'une centaine de bibliothèques/médiathèques.

BUDGET LECTURE PUBLIQUE 1,3 M€

Des mesures fortes pour réduire les inégalités territoriales...

Comment assurer la cohésion sociale, la qualité du service public si les départements les plus modestes ne disposent pas d'une capacité financière suffisante ? Comment maintenir leurs ressources, dans un contexte qui n'a jamais été aussi tendu, sans demander un effort de solidarité nationale à ceux qui disposent d'un peu plus de confort financier ?

Face aux difficultés financières rencontrées par de nombreux départements en raison de l'écart croissant entre les dépenses de solidarité, notamment les trois allocations (RSA, revenu de solidarité active, APA, allocation personnalisée d'autonomie, PCH, prestation de compensation du handicap) et les ressources correspondantes, le gouvernement a décidé de renforcer le soutien financier de l'État en faveur des conseils généraux.

Dès 2013, un fonds d'urgence exceptionnel de 170 millions d'euros a été mis en place afin de venir en aide aux départements les plus en difficultés. Et début 2014, un fonds de compensation de 830 millions viendra compléter le dispositif par un mécanisme de transfert des frais de gestion de taxes locales aujourd'hui perçus par l'État et une autorisation pour les départements (sur une durée de deux ans - 2014 et 2015) de relever le plafond de perception des droits de mutation à hauteur maximale de 4,5 % au lieu de 3,8 %. Pour le Lot, cela se traduira par une enveloppe supplémentaire de 13 millions.

Toutes ces mesures prouvent clairement que les départements sont désormais écoutés par l'État et le gouvernement. « L'État et les collectivités locales doivent retrouver le chemin de la confiance. Ils doivent être des partenaires qui se respectent, des acteurs qui se complètent », déclarait le Premier ministre lors d'une table-ronde réunissant à Matignon ministres, parlementaires et présidents des principales associations d'élus locaux, lors des travaux préparatoires à l'élaboration du nouveau Pacte de confiance et de responsabilité entre l'État et les collectivités.

En édictant ces mesures, le gouvernement instaure un nouveau souffle pour la réduction des inégalités territoriales. Cela va permettre aux territoires d'assumer leur destin, de valoriser la diversité des territoires dans l'unité de la République, de faire fonctionner les services publics au plus près des citoyens pour que tous aient accès aux mêmes droits et aux mêmes chances dans les grandes villes et les petits villages.

C'est donc avec satisfaction et soulagement que nous recevons cette annonce qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de notre département.

Les Élus de la Majorité départementale

Pas de miracle pour les finances locales !

Les collectivités territoriales (Département, Région) perçoivent différents concours de l'État ainsi que de la fiscalité indirecte en compensation de compétences transférées par les lois de décentralisation (comme l'action sociale pour les départements).

Si pour 2013, les dotations en faveur des départements ont été gelées, pour les deux prochaines années leur montant va baisser : pour le Lot ce sera 1,1 million en moins en 2014. Or, les trois allocations de solidarité (APA, allocation personnalisée pour l'autonomie, PCH, prestation de compensation du handicap, RSA, revenu de solidarité active) à la charge du Département n'ont cessé de progresser sans jamais être compensées à la hauteur de ce que les textes prévoyaient. L'APA créée en 2002 par le gouvernement Jospin devait être financée, promesse folle et irréaliste, à parts égales entre l'État et le Département. Pour cette seule allocation, la perte cumulée impayée par l'État s'élevait en 2011 pour le Lot à 23 millions d'euros et pour les trois allocations à 59 millions d'euros.

L'État a pris l'engagement de compenser la charge des allocations de solidarité en mettant en place deux ressources :

- la première consiste en un transfert d'une recette fiscale perçue jusqu'ici par l'État. Ainsi le Département du Lot peut-il escompter pour 2014 une dotation de compensation de l'ordre de 5,37 millions d'euros.
- la deuxième est un mécanisme à double détente visant à autoriser les Départements à relever le taux des droits de mutation de + 0,7 %, pendant deux ans ; dans le même temps l'État prélèverait 0,35 % du produit des droits de mutation perçus par l'ensemble des départements pour le redistribuer en fonction de critères péréquateurs. Ainsi certains Départements percevront-ils une dotation plus élevée que la recette espérée avec le relèvement du taux (le Lot aurait 7,8 millions d'euros), d'autres fortement contributeurs à ce fonds n'auraient en retour aucune compensation. On peut imaginer que ces derniers ne trouveront aucun intérêt à relever un impôt qui pèse sur « leurs » ménages qui achètent un bien. On peut donc s'interroger sur le produit effectivement attendu en 2014 de cet impôt, très dépendant de la conjoncture économique, dont le rendement a déjà fortement diminué ; une mesure plus illusoire que réelle.

Le rapport de la Cour des comptes sur ces mécanismes de compensation est éloquent : « Les nouvelles ressources fiscales accordées aux départements et aux régions auront pour effet d'atténuer la portée de la baisse des concours financiers prévue dans le programme de stabilité de la France. Elles correspondent à un transfert de l'effort d'ajustement budgétaire sur le contribuable par l'intermédiaire d'un prélèvement accru sur les recettes fiscales de l'État et la création d'impositions locales nouvelles ».

Il n'est donc pas question ici de compenser le passif (oublié) des trois allocations, mais ces ressources, non pérennes, doivent aussi couvrir la hausse programmée du RSA de 10 % sur 5 ans, la hausse constante de l'APA et de la PCH.

Dans ses promesses de campagne, le nouveau gouvernement prétendait faire mieux que le précédent, il fera pire si la reprise économique n'est pas rapidement au rendez-vous.

Groupe SE - DVD

Le **club de Duravel** organise régulièrement des sorties.

La **rando,** ça marche

La randonnée pédestre est praticable à tout âge et quasiment partout. Exemple à Duravel, dans les pas de Randojeannots.

Avec 25 clubs et 1 214 licenciés à la Fédération française de randonnée pédestre, la randonnée est une pratique qui se développe, se diversifie et qui séduit les Lotois. C'est aussi la première activité de loisirs pratiquée par les touristes dans le Lot. Elle permet de découvrir des sites difficilement accessibles, par une approche douce ; pas moins de 2 600 km de chemins sont balisés. Daniel Lafon, président de Randojeannots à Duravel, partage son expérience : *« Ce qui est formidable avec la randonnée c'est qu'il en existe pour tous les goûts, marche nordique, randonnée citadine... C'est une activité conviviale, de sociabilité, des amitiés profondes se nouent souvent entre les membres ; il n'y a pas uniquement le côté sportif, c'est avant tout de la découverte et du partage ».* Randojeannots, qui compte 45 adhérents, propose des randonnées plurielles : *« Le club est ouvert à tous, de tous niveaux mais aussi aux clubs voisins avec lesquels nous organisons des sorties et des échanges interclubs ».*

L'importance du balisage

L'association travaille aussi à la création, la protection d'itinéraires de troisième catégorie et projette la pose d'un balisage plus durable et plus visible aux côtés de nombreux partenaires que sont le Comité départemental de randonnée pédestre, Lot Tourisme, la communauté de communes de la Vallée du Lot et du vignoble, l'office de tourisme intercommunal et les autres clubs. Daniel Lafon explique : *« Pendant longtemps chacun faisait les choses de son côté et progressivement des initiatives sont nées tendant à harmoniser la signalisation des sentiers de randonnée et à favoriser les circuits destinés au public (touristes, familles...). La finalité est d'assurer la sécurité, la cohérence et l'attractivité des chemins. Et donc mettre en avant les multiples richesses qu'offre le Lot. »*

chiffre clé

3 918 km
de chemins à parcourir à pied, à vélo, à cheval dans le Lot

web

Infos et topoguides sur
www.cdrp-46.net et **www.tourisme-lot.com**

Nathalène et Sarah, les filles, dynamisent l'entreprise.

J'AIME...

Sarah : la famille, retrouver mes amis. Ici, paradoxalement, j'ai une vie sociale plus riche qu'à Toulouse.
Nathalène : les petits producteurs locaux.
Christine : la lumière sur la mousse des chênes rabougris, le côté sauvage du Lot, la lumière du matin.

JE N'AIME PAS

Sarah : être obligée de prendre la voiture tout le temps pour me déplacer dans le Lot.
Nathalène : quitter avec mon compagnon Mexico pour Dégagnac fut un choc. J'ai encore du mal à m'habituer aux horaires qui règlent nos vies ici.
Christine : je regrette parfois le manque d'ouverture des gens, qu'ils n'aillent pas plus souvent vers les choses qu'ils ne connaissent pas. Que le Lot ne soit pas plus festif.

Elles en pincent pour les **épices**

Le couple Latour est arrivé à Dégagnac dans les années 80 pour élever des écrevisses. 30 ans plus tard, avec leurs deux filles Nathalène et Sarah, l'entreprise « Aromatiques tropicales » est reconnue dans la vente d'épices sur Internet.

Les inondations ont parfois du bon en vous rendant la vie épicée ! Dans les années 80, la Parisienne Christine et le Basque Philippe Latour souhaitaient s'installer en Lot-et-Garonne. Ils sont en quête d'un moulin pour élever les écrevisses de rivière. Au fil de l'eau, ils accostent à Dégagnac. Là, sur le bord du Céou, ils creusent à la main un petit bassin. Les écrevisses s'ébrouent aimablement. Première inondation : les bestioles se font la belle. Le couple ne sera plus jamais astaciculteur. Ils rectifient le tir et se lancent dans la culture maraîchère. Christine et Philippe installent une serre

qui abritera des tomates. Le mildiou franchira la porte de la serre et ravagera les tomates. Qu'importe. Cette fois-ci, ils tentent les plantes aromatiques. *« Nous nous sommes vite rendu compte qu'il fallait être très pointu dans ce domaine si on voulait se faire une place »*, se souvient Christine. *Alors le couple a travaillé, s'est spécialisé. Ce qui les intéressait, c'était produire des plantes aromatiques, « mais, sur les marchés, c'était plus les épices que les plantes qui attiraient l'attention de nos clients ».*

Les producteurs sont alors devenus aussi des revendeurs d'épices, en provenance du monde entier, en s'assurant bien de la qualité des produits. S'ils possèdent aujourd'hui une superbe collection de près de 300 espèces de plantes aromatiques, ils sont devenus une des références de l'Hexagone en matière de vente d'épices sur Internet.

Les filles mettent leur grain de sel

Grâce à l'expérience des deux botanistes, certaines plantes tropicales se sont aujourd'hui acclimatées à Dégagnac. C'est sans doute la plus grande fierté du couple, passionné par les végétaux. Mais ce sont les épices qui font aujourd'hui bouillir la marmite de « Aromatiques tropicales », cette petite entreprise familiale qui prospère sur la toile.

Près de 5000 clients ont déjà frappé à la porte de la société qui connaît depuis quelques mois un nouvel élan. Nathalène et Sarah, 31 et 29 ans, leurs filles, assurent la relève. Si elles n'ont pas élevé des écrevisses, elles ont tout de même un parcours peu conventionnel pour des chefs d'entreprise. Nathalène a fait ses études au Mexique. C'est une spécialiste du commerce équitable. Elle a créé le premier marché bio de Mexico. Sarah fut intermittente du spectacle. Elle a pratiqué la danse contemporaine, la régie et le montage vidéo. Les deux sœurs ont posé leur valise dans le village familial et se répartissent les rôles. *« Avec l'arrivée de nos filles, c'est évident, nous sommes sur une nouvelle dynamique. Ce changement n'est pas facile pour nous, nous avons nos petites habitudes. Elles nous bousculent. Il faut que nous apprenions les uns et les autres à nous enrichir. Mais ça se passe bien »*, constate la maman. Nathalène et Sarah confirment. Elles aussi trouvent leurs marques. L'une sera plus attirée par le marketing, l'autre par le produit. Et c'est ainsi que « Aromatiques tropicales » prend aujourd'hui de l'envergure, touche une clientèle étrangère. Belges, Anglais, Hollandais, des fins connaisseurs d'épices, sont devenus des fidèles. Des signes qui confirment un succès croissant.

UNE BOUTIQUE AUX MILLE SENTEURS

Si la famille Latour mise beaucoup sur l'Internet, elle maintient un petit bijou, un espace boutique-atelier sur la place du village. À peine entré, vous avez envie de tout acheter ! Les senteurs de la planète entière honorent vos narines et vous entraînent vers quelques beaux voyages, dans les pays du sud, là où les noms d'épices chantent et dansent.
A Dégagnac, loin de toute grande ville, de tout axe routier, la famille Latour démontre, s'il en était besoin, qu'avec du travail, de la patience, du talent et de la détermination, grâce à Internet, on peut vivre heureux. Indira, 9 ans et San, 3 ans, les enfants de Sarah, ne démentiront pas.

Christine, la maman, connaît tous les secrets des épices.

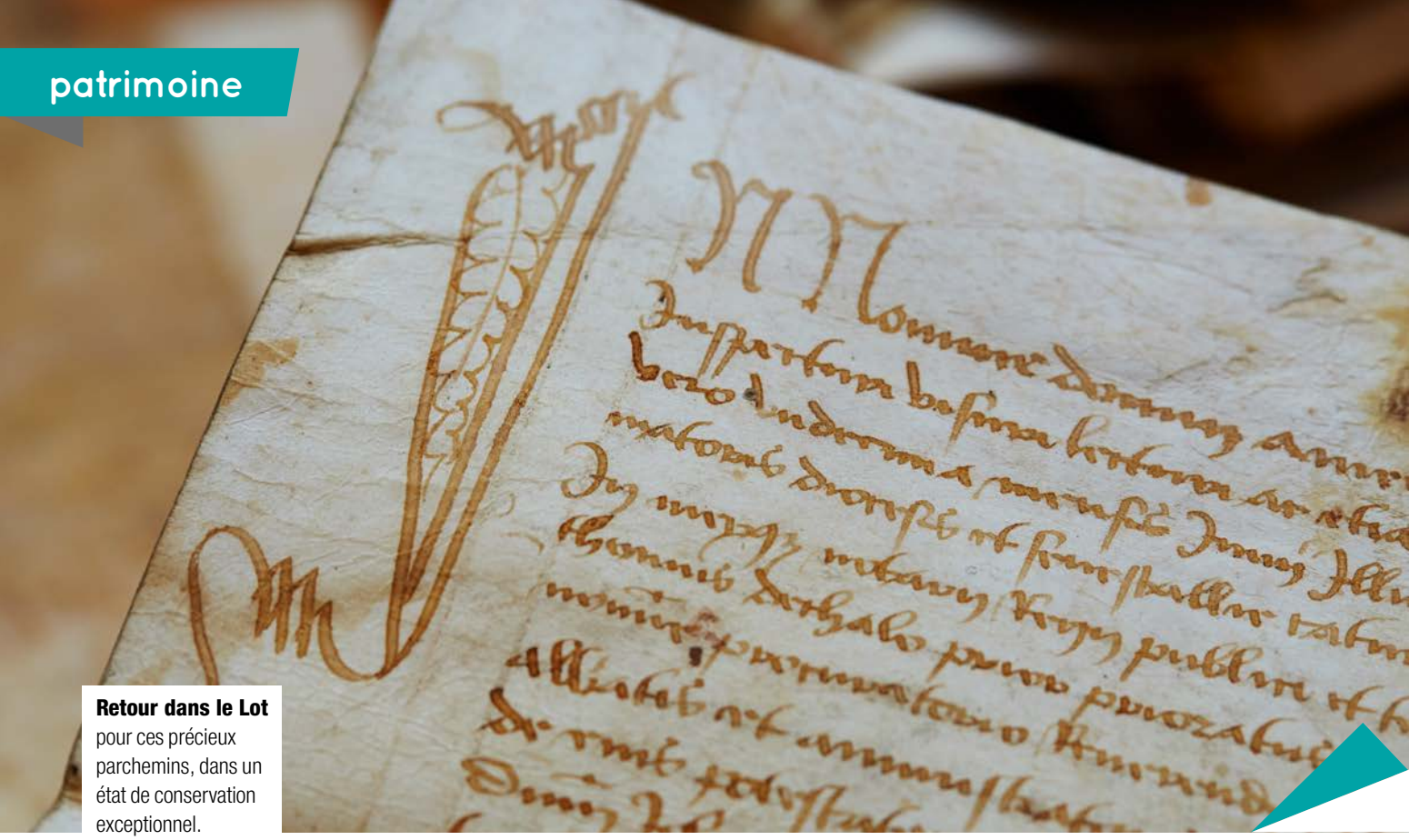

Retour dans le Lot pour ces précieux parchemins, dans un état de conservation exceptionnel.

Il y a 800 ans, **Thégra** écrivait ses lois

La charte de Thégra a traversé huit siècles, intacte, sur de superbes parchemins. Ils sont aujourd'hui à l'abri aux Archives départementales.

Le Département du Lot a acquis récemment un lot important d'archives de la famille Valon (seigneurie de Thégra), composé d'une trentaine de documents et de textes, couvrant la période 1280 à la fin du XVIe siècle. Ces parchemins auraient pu traverser l'Atlantique, sans billet de retour. Il aura fallu toute la perspicacité d'une spécialiste, Ariane Adeline, pour que ces parchemins reviennent dans le Lot. Cette libraire parisienne a proposé ces précieux documents au Département du Lot avant que quelque Américain, avide de tels trésors, s'en empare : ces vestiges en peau de mouton auraient pu, en effet, susciter la convoitise des collectionneurs, voire d'universités américaines réputées. « *La Georges Washington University possède l'une des plus grandes collections de chartes anciennes au monde* », explique Ariane Adeline.

Gérard Amigues, vice-président du Département chargé de la Culture et du Patrimoine et **Étienne d'Alençon,** directeur des Archives départementales du Lot.

Présentation au public

Les Archives départementales ont accueilli ces fameux parchemins avec gourmandise. « *Ce lot complète un important fonds d'archives privées. Il constitue un nouvel enrichissement du patrimoine départemental et apporte de riches informations sur des localités lotoises comme Thégra et Rocamadour. Cette collection va passionner bien des historiens. Elle contient une charte exposant des coutumes du XIIIe siècle destinée aux habitants de Thégra. À l'époque, ces chartes exposaient les devoirs et libertés municipales. À noter que la charte de Thégra est, chose rare, rédigée en langue d'oc à une époque où ce type de document existait généralement en latin. Ce lot de documents rares doit être étudié, catalogué, valorisé et présenté ultérieurement au public* », explique Gérard Amigues, vice-président du Conseil général en charge de la Culture et du Patrimoine.

Premières pages : tout petit, **tu lis**

Pour la 5e édition de Premières pages, l'album « Trois petits pois » de Marine Rivoal sera distribué entre mars et juin 2014 aux parents d'enfants nés ou adoptés en 2013. Un comité de sélection lotois a choisi ce cadeau. Rencontre avec Hélène Pare et Valérie Marzin, de la bibliothèque de Souillac.

+ infos

Premières pages est une action à visée culturelle et sociale. Elle est le fruit d'un partenariat entre le Département, via la Bibliothèque départementale de prêt, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole. L'objectif est d'encourager la fréquentation des bibliothèques et de faire du livre un objet familier pour l'enfant dès le plus jeune âge. Les parents concernés vont recevoir un courrier fin février pour venir retirer leur album.
Renseignements : BDP 05 65 53 49 21 / Caf 05 65 23 30 72

Comment s'est déroulée la sélection ?

Cette année, le principe de l'album choisi et diffusé au niveau national a été abandonné. En conséquence, le Département, qui a souhaité poursuivre « Premières pages », a réuni un comité de sélection (bibliothèques, spécialistes de la petite enfance...). Une présélection a été effectuée par la Bibliothèque départementale de prêt (BDP). Nous avons noté les 16 albums finalistes.

Pourquoi l'album « Trois petits pois » a-t-il été retenu ?

Nous avions plusieurs critères de sélection comme le fait que l'album pouvait être lu à plusieurs niveaux et à plusieurs reprises. L'album de Marine Rivoal a été un coup de cœur ; il sortait du lot, de par le choix esthétique mais aussi parce qu'à chaque lecture on perçoit de nouvelles choses.

Quel est votre bilan de « Premières pages » ?

Grâce à cette opération, on voit souvent les parents revenir à la bibliothèque pour le petit frère ou la petite sœur. Ils sont en demande, on a donc procédé à l'achat de livres pour enfants. C'est aussi une opération qui a permis de créer des liens. Désormais les nounous se réunissent ici le mercredi ! Auparavant on ne se connaissait pas du tout.

Comment la BDP vous accompagne ?

La BDP nous transmet les albums et une sélection de livres pour les tout-petits à destination des parents. Elle nous met à disposition des supports d'animation (tapis de lecture). Elle nous propose également des formations pour réaliser ces animations.

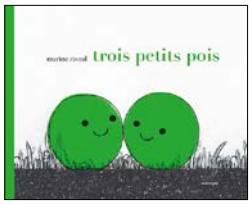

« C'est un voyage au ras du sol. Deux petits pois se sauvent de leur maison douillette pour découvrir le monde qui les entoure. Tout au long de leur périple, ils font des rencontres, parfois agréables parfois hostiles. Mais quand le vent se lève dans le potager, ils se blottissent dans une jolie cachette pour entamer leur germination ».

Retrouvez l'interview de l'auteur Marine Rivoal dans son intégralité sur www.lot.fr

La **musique** à bonne école

Le Lot et la musique, c'est l'accord parfait. Pas moins de 2 500 élèves fréquentent les différentes écoles de musique du département. Exemple à Cajarc.

Dès l'escalier, les mélodies se mélangent. Dans le couloir du premier étage, un tempo saccadé s'échappe d'une porte : c'est Axel qui tape sur la batterie. *« Grosse caisse - grosse caisse - caisse claire »*, lui indique le prof derrière ses fûts. Dans la pièce d'à côté, c'est Jacky qui souffle un air jazzy dans son saxo. *« N'hésite pas à taper du pied en jouant »*, lui conseille l'enseignant, le cuivre à la main. Derrière chacune de ces portes, c'est une question de rythme. Axel, tout jeune, débute la batterie cette année ; Jacky, à peine retraité, s'est mis au saxophone depuis deux ans. La musique les réunit, ce vendredi après-midi, au sein de l'école de musique de Cajarc, chacun avec son instrument, en tête-à-tête avec un prof. *« Il n'y a vraiment pas d'âge pour commencer la musique »*, sourit Christine Gentou, la directrice de cette école qui a fêté ses 15 ans il y a quelques mois (en musique, comme il se doit).

Dans le Lot, 2 500 élèves sont inscrits dans l'une des quatorze écoles de musique du département. Ils sont près de 240 à l'école intercantonale de Cajarc (dont un quart suivent des cours dans les antennes de Limogne et Lauzès). *« Piano, guitare, batterie »*, la directrice énumère le trio d'instruments préférés des élèves parmi la dizaine de disciplines enseignées.

Si l'année est rythmée par les différentes auditions, les écoles de musique sont aussi un pôle d'animation ; elles participent à la vie locale et culturelle. *« Les élèves se produisent régulièrement à la maison de retraite, au centre de loisirs, à la fête de la musique. Car le but de la musique, c'est le partage »*, insiste Christine Gentou.

124

professeurs enseignent dans le Lot aux 2 500 élèves inscrits dans les écoles de musique.

Le **trad'**, c'est fun

Quatre professeurs transmettent la musique traditionnelle dans les écoles de musique. Rencontre à Figeac.

« *Sur la première partie du morceau, fais du picotage. Ça délie l'archet* ». Les doigts sur les cordes de son violon, Isabelle Delclaux suit les conseils d'Alexandra Lacouchie qui enseigne la musique traditionnelle. À force de conduire Juliette, son aînée de 9 ans et demi, à l'école de musique de Figeac, Isabelle s'est prise au jeu. « *Je me suis dit, pourquoi pas moi ?* ». Facile d'accès, la musique traditionnelle se joue sans partition. « *On se l'approprie assez rapidement* », estime Alexandra Lacouchie. L'apprentissage passe par l'écoute, comme une chanson entendue et mémorisée phrase après phrase.

Tradition orale

« *La musique classique est écrite, la musique traditionnelle est orale* », résume Cyrille Brotto, l'un des quatre enseignants salariés de l'ADDA qui sillonnent le département pour dispenser des cours de musique trad à quelque 150 élèves. Traditionnelle certes, mais ultramoderne : Cyrille Brotto n'hésite pas à enregistrer sur son smartphone un morceau joué par un accordéoniste du coin pour le restituer à ses élèves en cours. Les morceaux passent ainsi de musiciens en musiciens, connaissant des variations au fil des interprétations. À voir les sourires sur les visages de ces élèves qui interprètent cette musique de bals et de veillées, cette musique de joie et de partage, le trad, c'est fun.

Missionnée par le Département, **l'ADDA** gère et coordonne l'équipe d'enseignants de musique traditionnelle qui valorise le patrimoine lotois.

+ infos

En 2014, le budget du Département consacré aux écoles de musique est de 587 000 euros. Au diapason, les communautés de communes participent aussi au financement de l'enseignement de la musique, ce qui permet de réduire les coûts d'inscription pour les familles. En 2009, une charte des écoles de musique du Lot a été signée entre le Département, l'ADDA (Association départementale pour le développement des arts) et l'Union départementale des écoles de musique (créée sous l'impulsion du Département), afin de développer l'enseignement musical et le structurer.

Classe musique

La particularité de l'école de musique de Cajarc est d'accueillir, une fois par semaine, la dizaine d'élèves inscrits en classe musique au collège de Cajarc (de la 6e à la 4e), qu'ils soient débutants ou instrumentistes plus aguerris. « *Ils viennent passer trois heures le vendredi après-midi pour des cours d'orchestre ou de chorale, le solfège et des cours individuels* », explique la directrice. Clarinette, flûte traversière, trompettes et saxos à l'unisson : l'orchestre des collégiens répète, ce jour-là, le thème de James Bond. Dans le couloir, il n'est plus question de mélange ; juste une belle harmonie.

FÉVRIER

16 février
Bourse du jouet ancien
Cahors - Espace Valentré

19 février
« Apache » (pièce chorégraphique)
Figeac – Espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

21 février
Toucas Trio Vasco (concert)
Cahors – Auditorium
Rens. 05 65 30 38 90

The Original Wailers et Teddy N Da Gang
Cahors – les Docks
Rens. 05 65 22 36 38

21 et 23 février
« Standards des comédies musicales » (comédie musicale)
Souillac – Salle Du Bellay (21 février)
Rens. 05 65 38 28 08
Biars-sur-Cère – Cinéma R. Doisneau (23 février, 16 h)

22 février
Dîner spectacle (avec comédie musicale)
Saint-Céré – Théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

22 et 23 février
Masters Motocross Inter
Lacapelle-Marival
Rens. 05 65 40 80 20

25 février
Pierre Richard
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

MARS

1er mars
Dîner spectacle de danse Bollywoood
Cahors – Espace Valentré
Rens. 06 15 60 08 57

2 mars
Salon régional des collectionneurs
Bagnac-sur-Célé

Cinébal Tati, un jour de fête !
Le Vigan – Espace culturel J. Carmet
Rens. 09 62 39 41 98

16 mars
« Les sentiers de Rocamadour » (randonnée VTT et marche)
Rens. 06 41 84 30 51

Instant musical « Aimez-vous le jazz ? »
Cardaillac – Salle des fêtes
Rens. 06 37 58 64 48

20 et 21 mars
« Don Juan »
Cahors – Théâtre (20 mars)
Rens. 05 65 20 88 60
Figeac – Espace F. Mitterrand (21 mars)
Rens. 05 65 34 24 78

21, 22 et 23 mars
Anne-Sybille Couvert raconte Attifa de Yambolé (conte africain)
Vayrac - Cinéma l'Uxello (21 mars)
Lachapelle-Auzac - Foyer rural (22 mars)
Sousceyrac - Salle des Fêtes (23 mars)
Rens. 05 65 38 28 08

21 mars
Opéra impétueux « Don Juan » par l'Opéra Éclaté
Figeac – Espace F Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

22 mars
Quatuor Diaphase
(ensemble saxophones)
Le Vigan - Espace culturel J. Carmet
Rens. 09 62 39 41 98

27 mars
« Contrepoint » (danse)
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

« Le signal du promeneur » (théâtre)
Figeac – Espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

28 mars
David Linx et Diedricks Wissels Quartet
Cahors – Auditorium
Rens. 05 65 30 38 90

29 mars
Hilight Tribe et Cratylik Gene Ohm
Cahors – les Docks
Rens. 05 65 22 36 38

AVRIL

3 avril
« L'étudiante et Monsieur Henri » (théâtre)
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

4 avril
Ibrahim Maalouf (jazz)
Figeac – Espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

Flamenco (Cie « Y Flamencas » et Pedro Verdu)
Cahors – Auditorium
Rens. 06 15 60 08 57

Spectacle veillée contée
Latronquière – Espace culturel
Rens. 05 65 34 78 41

5 avril
Spectacle de marionnettes Obo
Anglars-Juillac – Espace Appia
Rens. 05 65 36 23 76

KKC Orchestra et Strange Enquête
Cahors – les Docks
Rens. 05 65 22 36 38

11 avril
« Andromaque 10-43 »
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

Spectacle de marionnettes Obo
Vayrac – Cinéma
Rens. 05 65 20 60 30

12 avril
« D'Artagnan hors-la-loi » (théâtre)
Saint-Céré – Théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

« Roméo et Juliette » (théâtre)
Cajarc – Salle des fêtes
Rens. 05 65 34 06 25

« Souillac en Jazz » - N.O People
Souillac – Salle Du Bellay

15 avril
Spectacle de marionnettes Obo
Prudhomat – Salle des fêtes
Rens. 05 65 20 60 30

17 avril
« Éloge du puissant royaume » (danse)
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

18 avril
Récital Emmanuel Strosser (piano)
Cahors – Auditorium
Rens. 05 65 30 38 90

19 avril
« El Cid » (théâtre)
Figeac – Espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

« Fanny » (théâtre)
Le Vigan – Espace culturel J. Carmet
Rens 09 62 39 41 98

24 avril
Récit de Sibérie - Récit de la Kolyma de Varlam Chalamov (théâtre)
Saint-Céré – Théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

25 avril
« Le 46e Rugissant ! » (musiques amplifiées)
Figeac – Espace F Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

« Le jazz dans la vallée » Black Xtet
Gramat – Salle de l'horloge

À VOIR

Dessins de guerre au musée Zadkine

Du 1er mars au 30 mai - Les Arques.

Plein tarif : 3 euros (réduit 1,50 euro).
Tél. : 05 65 22 83 37

À l'occasion des célébrations de la Grande Guerre, le musée Zadkine (Les Arques) accueille à partir du 1er mars, des dessins de guerre d'André Warnod (1885-1960) publiés dans le Figaro durant le conflit, jamais exposés depuis. Peintre, dessinateur et critique d'art, célèbre pour avoir lancé le nom de « l'École de Paris » et truculent chroniqueur de Montmartre, André Warnod a été le témoin majeur de la vie artistique des années 1920.
Le musée s'est par ailleurs enrichi d'un livre d'artiste réalisé par Gaston Louis Marchal, dessinateur, ami et confident d'Ossip Zadkine.

INFOS ADDA DU LOT

Renseignements et réservations : 05 65 20 60 30
www.adda-lot.com

Le Lot entre dans la danse

L'ADDA, dans le cadre de sa mission confiée par le Département pour développer la danse, présente « Les Parcours chorégraphiques » initiés avec l'Inspection académique et plusieurs partenaires. Des spectacles, des ateliers et des conférences sont programmés tout au long de l'année autour de la musique et du mouvement. La compagnie Hors Série prépare, avec des danseurs amateurs du Lot, une création autour de son spectacle « Apache » (à Figeac le 19 février), une création contemporaine et hip hop inspirée de Bashung. Deux collèges de Figeac participent à des ateliers avec la compagnie Hors Série. La compagnie Contrepoint présentera au théâtre de Cahors le spectacle **Krafff** ainsi que **Contrepoint** (27 mars, théâtre de Cahors) et animera un stage danse-manipulation le 22 février à Cahors. Le spectacle, **Les Bulles chorégraphiques,** sillonnera le Lot (17 mai à Souillac ; 18 mai à Martel ; 24 mai à Montcuq ; 25 mai à Gourdon). Des ateliers seront organisés pour les primaires et les collèges de Souillac et Montcuq, ainsi qu'une création avec l'école de danse Champ de Gestes à Castelnau-Montratier.

Parcours conté

L'ADDA du Lot, l'outil culturel du Département, propose un « Parcours conté », en partenariat avec l'Éducation nationale. Deux conteurs lotois, Michel Galaret et Clément Bouscarel, et l'artiste Jacques Combe sont invités. Une formation des enseignants à la pratique du conte sera proposée et des ateliers dans les classes déboucheront sur un spectacle « Conteur en herbe », à voir en famille, le 4 avril à Latronquière et le 6 avril à Castelnau-Montratier. Michel Galaret animera également des ateliers dans les centres de loisirs de Castelnau-Montratier et Montcuq et interviendra dans les bibliothèques de Castelnau-Montratier (5 mars et 5 avril) et de Montcuq (12 et 29 mars). Les apprentis conteurs pourront s'initier au conte avec Jacques Combe, les 12 et 13 avril à Labastide-Murat.

Le Chœur départemental et l'Harmonie du Grand Cahors à l'unisson

Des choristes issus de différentes chorales du département, et réunis au sein du Chœur départemental géré par l'ADDA du Lot, travaillent chaque année une œuvre sous la baguette de Fanny Bénet. En 2014, l'Harmonie du Grand Cahors, dirigée par Gilles Thibault et composée d'élèves du Conservatoire du Grand Cahors, s'associe pour la première fois au Chœur départemental pour **trois concerts exceptionnels** (extraits des danses polovtsiennes de Borodine) :
vendredi 21 février, Lacapelle-Marival, salle des fêtes, à 20 h 30
samedi 22 février, Puy-l'Evêque, salle des fêtes, à 17 h
dimanche 23 février, auditorium du Grand Cahors, à 17 h
Tarifs 8/12 euros

À LIRE !

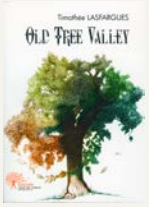

« Old tree valley »

Edilivre - 30 euros

Originaire de Bétaille, Thimothée Lasfargues signe à 26 ans un premier roman fantastique un brin écolo, « Old Tree Valley ». Une jeune femme retrouve son village natal à l'occasion du décès de sa mère. Perché au beau milieu d'une immense forêt, le paisible village est devenu une métropole en proie à la violence. Delphine sait que pour rétablir la situation, elle devra replonger dans le Monde Végétal, un univers parallèle au nôtre avec pour porte d'entrée l'énigmatique et millénaire Vieux Chêne... Prolifique, le jeune auteur a également signé chez le même éditeur un recueil de textes « Le Berceau du mal » et une biographie d'Alfred Hitchcock.

L'Alzou, de Mayrinhac-Lentour à Rocamadour

Éditions du ver luisant - 28 euros
(Tél. 05 65 33 72 66)

Cette seconde édition, revue et augmentée, de « L'Alzou » est le fruit du travail bénévole et passionné de contributeurs de tous horizons. Cette publication et celle sur « L'Ouysse » permettent d'appréhender et de parcourir ces deux vallées intimement liées à travers la géologie, la spéléologie, la faune et la flore, l'archéologie, la toponymie, l'histoire et même les croyances populaires.

À LIRE ET À VOIR !

Maires en campagne

www.mairesencampagne.fr - 28 euros

À l'approche des élections municipales, Marc Guiochet (réalisateur et acteur du festival Artzimut) et Carole Testa (journaliste) interrogent la ruralité à travers la rencontre des seize maires de la communauté de communes Cère-et-Dordogne (au nord du Lot). De ce travail est né un documentaire vidéo et un livre pour dire et redire que les communes sont des lieux privilégiés pour notre société. Et que les maires ont leur rôle à jouer.

Couleur campagne

Éditions de la Cévenne - 12 euros

Le photographe lotois Jérôme Morel publie un recueil de plus de 200 images agrémenté de textes (et de recettes de cuisine) qui fleurent bon le Lot et tout le sud-ouest. Vieilles pierres, paysages printaniers, fenêtres brinquebalantes, enseignes usées ou tacots rouillés, ce sont toutes les couleurs de nos campagnes qui sont ici montrées avec un petit air de nostalgie.

André Warnod

Dessins de guerre

Centenaire de 14/18

du 1er mars au 30 mai 2014

musée Zadkine

05 65 22 83 37

Les Arques · Lot

www.lot.fr

LOT
LE DÉPARTEMENT